

"La Belgique et le plan Schuman" dans Le Phare Dimanche (9 juillet 1950)

Légende: Le 9 juillet 1950, Raymond Scheyven, membre social-chrétien de la Chambre belge des députés, accorde à l'hebdomadaire bruxellois Le Phare Dimanche un entretien dans lequel il livre son opinion sur le plan Schuman.

Source: Le Phare Dimanche. Hebdomadaire indépendant de Bruxelles & du monde. 09.07.1950, n° 236; 5e année. Bruxelles: Le Phare.

Copyright: (c) Le Phare Dimanche

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"la_belgique_et_le_plan_schuman"_dans_le_phare_dimanche_9_juillet_1950-fr-18fc040c-2c1b-4767-ba88-78a61e2e130b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

La Belgique et le plan Schuman

M. Raymond Scheyven, député de Bruxelles, spécialiste des questions financières, qui nous avait accordé récemment une interview au sujet de l'Union européenne des paiements, a bien voulu nous donner son opinion sur le plan Schuman.

D'abord, nous dit M. Scheyven, il n'y a pas de plan Schuman à proprement parler, mais seulement une idée Schuman, volontairement imprécise dans ses modalités, faisant confiance à l'empirisme.

Cette idée, c'est que l'unification économique de l'Europe doit être réalisée d'abord.

Ce qui a été fait à Strasbourg n'est pas négligeable ; il y a de grands et beaux discours qui servent la cause de l'Europe, mais l'expérience a démontré que la constitution d'un parlement européen rencontrait de trop grands obstacles pour le moment. Souvenez-vous de l'annonce par le gouvernement anglais de la dévaluation de la livre au lendemain même des débats de Strasbourg et vous comprendrez.

— Mais ne pensez-vous pas que l'unification économique de l'Europe (étant entendu par là un but non nécessairement total et immédiat) ne rencontre pas d'aussi grands obstacles que la création d'institutions parlementaires ?

- J'y arrive. Je suis chaud partisan des unions économiques : Benelux, France-Italie, Union Scandinave, tout cela permettra un jour de constituer avec l'Allemagne et sans doute la Grande-Bretagne une union économique européenne. Ces unions régionales sont difficiles à réaliser. Il est inutile de revenir sur nos différends avec nos amis hollandais : ils seront, espérons-le, bientôt aplanis. Mais les autres unions régionales sont encore dans les limbes.

C'est pourquoi l'idée est venue (notamment à M. Schuman) d'un accord européen sur la mise en commun de certaines productions de base et la création d'un marché unique.

— Un cartel ?

— Non. Justement pas un cartel. Limitation de la production et établissement d'un prix rentable peut-être, mais sous le contrôle des représentants qualifiés des gouvernements responsables, des Parlements et avec la collaboration des syndicats ouvriers : il me semble que nous voilà loin du cartel.

— Y a-t-il vraiment danger de surproduction en sidérurgie, l'augmentation de la production depuis la guerre ne correspond-elle pas à une augmentation de la consommation de l'acier ?

— Cela est vrai aux Etats-Unis où les grandes consommatrices d'acier sont les industries d'automobiles, d'articles ménagers et de boîtes de conserve. Mais semblables débouchés sont plus difficiles à trouver en Europe : le danger de surproduction existe.

Quant à notre industrie charbonnière, sa situation critique se résume dans le rapprochement de ces chiffres des prix moyens de la tonne : en Allemagne, 387 francs ; en Angleterre, 334 ; en France, 495 ; aux Pays-Bas, 368, et en Belgique, 685. Aussi bien en sidérurgie qu'en charbon, l'élévation de nos prix, contrepartie fatale de nos hauts salaires, (plus élevés dans notre pays que chez nos concurrents) et la dévaluation moindre du franc belge par rapport à la livre et aux autres monnaies européennes, rend impossible un ajustement des prix européens en dessous de notre niveau.

J'ai confiance, conclut M. Scheyven, que le pool européen établira le niveau au plus haut et non au plus bas.

L. J.